

**SÉANCE DU 29 MAI 2024**

Document mis en ligne le 5 juin 2024 sur le site internet de la commune

**24-05-076**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 21 mai 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le vingt neuf mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué, Valérie VOGIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents :**

Laurence ROUEDE, Julie DUMONT, Marie-Noëlle LAVIE, Sabine AGGOUN, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE, Marie-Antoinette DALLAIS, Christophe GIGOT, Emmanuelle MERIT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Thierry MARTY pouvoir à Philippe BUISSON, Laurent KERMABON pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Laurence GARREAU pouvoir à Agnès SEJOURNET

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**COMMUNICATION DES DECISIONS**

**COMMUNICATION DES DÉCISIONS**

-----  
En application de la délibération du 25 mai 2020, le Conseil municipal de Libourne a délégué à Monsieur le Maire le pouvoir de prendre un certain nombre de décisions en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L.2122-23, Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal la liste des décisions qu'il a été amené à prendre.

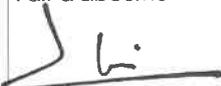
Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**26** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- prend acte de cette communication

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le 03.06.2024  
et de la publication, le 05.06.2024  
Fait à Libourne



Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Commune de Libourne

**COMMUNICATION DES DECISIONS**

✓ Direction Générale des Services Techniques

Délégations du Maire	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
<b>Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600€ ;</b>	Décision	Aliénation de 5 vieilles machines-outils	Centre de récupération du Libournais	220 €	-----	Régis Grelot
	Décision	Aliénation de 3 véhicules	Centre de récupération du Libournais	286 €	-----	Régis Grelot
	Décision	Aliénation d'une cureuse de fossé	-----	1 000 €	-----	Régis Grelot

✓ Direction Administrative et Financière

Service juridique

Délégations du Maire	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
<b>Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;</b>	Décision	Convention d'occupation précaire pour un logement – sis 19 rue Giraud	-----	-----	Du 20 mars 2024 au 19 septembre 2024	Antoine Le Ny
	Décision	Convention d'occupation précaire pour un logement sis 10 chemin de Plince	-----	Loyer mensuel de 550 €	Du 21 mai 2024 au 21 novembre 2024	Antoine Le Ny
	Décision	Convention de sous-location	Association PHOTO CLUB et la société HLM Gironde Habitat	-----	Du 1 <sup>er</sup> mai 2024 au 30 avril 2027	Antoine Le Ny
	Décision	Convention de sous-location	Association Libourne Bridge Club et l'association Amicale des Locataires Chais Nous	-----	Du 18 avril 2024 au 17 avril 2027	Antoine Le Ny

✓ Pole Dynamique Commerciale

Délégations du Maire	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	Décision	Bail pour l'utilisation d'un terrain d'une superficie de 3800 m <sup>2</sup> situé à « Loiseau » à usage de parking	La SARL de PELUZAC	Montant du loyer : 15 960 € TTC /an payable trimestriellement	3 ans à compter de l'obtention, par la commune d'un permis d'aménager purgé pour la réalisation d'un parking public avec la possibilité d'un renouvellement pour une durée d'un an	Marie-Sophie BERNADEAU

✓ Direction des Ressources Humaines

Service formation

Délégations du Maire	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, dans le respect des seuils réglementaires, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;	Décision	Approbation d'une convention de formation – action de formation continue sur les droits de l'urbanisme et du patrimoine au service du projet de développement urbain – 1 Agent	Sites et Cités Remarquables de France	200 € TTC	5 heures (avril 2024)	Laurence Rouède
	Décision	Convention de prestation de services ( besoins occasionnels en personnel pour la commune)	Association Tremplin pour l'Emploi – T 2000	-Taux horaire : 20.65 € TTC -Taux horaire majoré 25% (36H à 43H) : 25.81 € TTC -Taux horaires majoré 50% (44H et plus) : 30.98 € TTC -Adhésion annuelle (à régler lors de la première facture) : 29 €TTC	Année 2024	Laurence Rouède

Direction de l'Education

Délégations du Maire	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	Décision	Convention d'occupation du domaine public (école élémentaire Simone Veil) – organisation d'une formation BAFA	Communauté d'Agglomération du Libournais	-----	Du 21.04 au 28.04 inclus	Thierry Marty

✓ Direction Générale des Services

Délégations du Maire	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Autoriser les mandats spéciaux que les membres du conseil municipal peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le remboursement des frais réels prévus à l'article L. 2123-18 du code général des collectivités territoriales	Décision	Attribution d'un mandat spécial pour un déplacement à Marseille : participation au congrès annuel de l'ANDES (Association Nationale des Elus en charge du Sport)	Jean-Louis Arcaraz	-----	Du 1 <sup>er</sup> au 4 mai 2024	Philippe Buisson
	Décision	Attribution d'un mandat spécial pour un déplacement à Bergerac : visite des halles municipales et participation à des temps de travaux correspondants avec les élus locaux	Marie-Sophie Bernadeau	-----	2 mai 2024	Philippe Buisson
	Décision	Attribution d'un mandat spécial pour un déplacement à Logrono : accompagnement de l'échange scolaire organisé par la commune	Esther Schreiber	-----	Du 14 au 20 avril 2024	Philippe Buisson
	Décision	Attribution d'un mandat spécial pour un déplacement à Logrono : accompagnement de l'échange scolaire organisé par la commune	Gabi Höper	-----	Du 13 au 16 avril 2024	Philippe Buisson

<p><b>Autoriser les mandats spéciaux que les membres du conseil municipal peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le remboursement des frais réels prévus à l'article L. 2123-18 du code général des collectivités territoriales</b></p>	<p>Décision</p>	<p>Attribution d'un mandat spécial pour un déplacement à Limoges : visite des halles municipales et participation à des temps de travaux correspondants avec les élus locaux</p>	<p>Marie-Sophie Bernadeau</p>	<p>-----</p>	<p>10 avril 2024</p>	<p>Philippe Buisson</p>
--	-----------------	--	-------------------------------	--------------	----------------------	-------------------------

✓ **Direction de la citoyenneté**

Délégations du Maire	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
<p><b>Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;</b></p>	Décision	Cimetière de Quinault - création d'une concession trentenaire – surface de 3.10 m <sup>2</sup>	-----	806 €	A compter du 1 <sup>er</sup> février 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault – création d'une concession de quinze ans – surface de 2 m <sup>2</sup>	-----	320 €	A compter du 16 février 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault - création d'une concession perpétuelle – surface de 3.90 m <sup>2</sup>	-----	2 470 €	A compter du 20 février 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault - création d'une concession perpétuelle – surface de 6 m <sup>2</sup>	-----	3 806 €	A compter du 26 février 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault – création d'une concession décennale – surface de 1m <sup>2</sup>	-----	621 €	A compter du 27 février 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault - création d'une concession perpétuelle – surface de 3.90 m <sup>2</sup>	-----	2 470 €	A compter du 4 mars 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault - création d'une concession perpétuelle – surface de 3.90 m <sup>2</sup>	-----	2 470 €	A compter du 5 mars 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault - création d'une concession trentenaire – surface de 3.10 m <sup>2</sup>	-----	806 €	A compter du 6 mars 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault - création d'une concession trentenaire – surface de 3.10 m <sup>2</sup> concession perpétuelle	-----	806 €	A compter du 12 mars 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault - création d'une – surface de 3.90 m <sup>2</sup>	-----	2 470 €	A compter du 20 mars 2024	Jean-François Le Strat

<b>Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;</b>	Décision	Cimetière de Quinault - création d'une concession perpétuelle – surface de 7.80 m <sup>2</sup>	-----	4 951 €	A compter du 25 mars 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault - création d'une concession perpétuelle – surface de 3.90 m <sup>2</sup>	-----	2 470 €	A compter du 26 mars 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault – Renouveaulement d'une concession décennale – surface de 2m <sup>2</sup>	-----	219 €	A compter du 27 mars 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault - création d'une concession perpétuelle – surface de 3.90 m <sup>2</sup>	-----	2 470 €	A compter du 28 mars 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault – Renouveaulement d'une concession décennale – surface de 2m <sup>2</sup>	-----	219 €	A compter du 20 mars 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault – Renouveaulement d'une concession décennale – surface de 2m <sup>2</sup>	-----	219 €	A compter du 2 avril 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault – Renouveaulement d'une concession décennale – surface de 2m <sup>2</sup>	-----	219 €	A compter du 2 avril 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault – Renouveaulement d'une concession décennale – surface de 2m <sup>2</sup>	-----	219 €	A compter du 26 décembre 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault – Renouveaulement d'une concession décennale – surface de 2m <sup>2</sup>	-----	219 €	A compter du 10 avril 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault – création d'une concession de quinze ans – surface de 2 m <sup>2</sup>	-----	320 €	A compter du 12 avril 2024	Jean-François Le Strat
	Décision	Cimetière de Quinault - création d'une concession perpétuelle – surface de 2 m <sup>2</sup>	-----	1 275 €	A compter du 16 avril 2024	Jean-François Le Strat

**La liste des marchés publics est annexée à la délibération et à ce présent tableau (Denis Sirdey)**

**Communication des marchés signés depuis le 08 avril 2024**

N° de marché	Intitulé	Montant (H.T)	Montant (TTC)	Titulaire
2023L30_01 Avenant 1	Relogement provisoire du marché couvert Lot 1 – Gros œuvre - VRD	Avenant de prolongation des délais d'exécution jusqu'au 31/03/2024 – Sans incidence financière		BARROUSSE ENTREPRISE
2023L30_02 Avenant 1	Relogement provisoire du marché couvert Lot 2 – Menuiserie bois	Avenant de prolongation des délais d'exécution jusqu'au 31/03/2024 – Sans incidence financière		LAURENT FRERES
2023L30_03 Avenant 1	Relogement provisoire du marché couvert Lot 3 – Plâtrerie / Faux plafonds	Avenant de prolongation des délais d'exécution jusqu'au 31/03/2024 – Sans incidence financière		GBC
2023L30_04 Avenant 1	Relogement provisoire du marché couvert Lot 4 – Carrelage	Avenant de prolongation des délais d'exécution jusqu'au 31/03/2024 – Sans incidence financière		BELLUZZO ET FILS
2023L30_05 Avenant 1	Relogement provisoire du marché couvert Lot 5 – Peinture	Avenant de prolongation des délais d'exécution jusqu'au 31/03/2024 – Sans incidence financière		EPRM
2023L30_06 Avenant 1	Relogement provisoire du marché couvert Lot 6 – Plomberie – Chauffage – VMC – CVC	Avenant de prolongation des délais d'exécution jusqu'au 31/03/2024 – Sans incidence financière		GUERRY ERIC
2023L30_07 Avenant 1	Relogement provisoire du marché couvert Lot 7 - Electricité	Avenant de prolongation des délais d'exécution jusqu'au 31/03/2024 – Sans incidence financière		ELECTRICITE INDUSTRIELLE FAUCHE
2023L33_01 Avenant 2	Fournitures marché couvert Lot n°1 : Bungalow aménagés avec auvent	Avenant de prolongation des délais d'exécution jusqu'au 26/03/2024 – Sans incidence financière		HOMEGREEN BOX INNOV
2023L33_03 Avenant 2	Fournitures marché couvert Lot n°3 : vitrines réfrigérées et sec dédiées à l'activité de pâtissier	Avenant de prolongation des délais d'exécution jusqu'au 26/03/2024 – Sans incidence financière		ACTI FROID 33
2023L33_04 Avenant 2	Fournitures marché couvert Lot n°4 : vitrines réfrigérées dédiées aux activités de traiteur, boucher, charcutier, volailler, crémier et sandwicherie	Avenant de prolongation des délais d'exécution jusqu'au 26/03/2024 – Sans incidence financière		ACTI FROID 33